



MAIRIE DE CASSAGNES

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05/07/2021 – 20H

Présents : ALASLUQUETAS Philippe, ALIOUI Jean-Charles, CHAIX-CAFFIN-MOKHTARI Pascale, CRABIER Richard, CRABIER Sylvie, DELONCA Albert, FERRIÉ Jean-Louis, HURTEBIZE Philippe, LAFAGE Fanny, MAROT Jean-Marie, QUATREPOINT Marion

Secrétaire de séance :

La séance est ouverte et Marion QUATREPOINT est consacrée secrétaire.

Approbation du précédent PV du Conseil municipal.

Ordre du jour :

-) Réunion publique
-) Fêtes du 14 juillet, des 11 et 12 août
-) Convention tractopelle
-) Contrat CUI
-) Réunion avec les jeunes
-) Plantations 2021
-) Délibération voiture électrique
-) Questions diverses

Délibération voiture électrique

La commune a bénéficié d'un prêt du PNR pour essayer une voiture électrique Zoé pendant une semaine.

Cet essai ayant été convaincant, Jean Marie MAROT s'est renseigné sur le coût d'une acquisition et des aides auxquelles la municipalité pouvait prétendre.

Prix d'achat : 32 000 € ;

9 600 € aide de la Région ;

2 500 € + 5 000 € d'aides diverses (peut-être amputées de 1 000 € à partir du 1^{er} juillet 2021) ;

7 400 € de retour de TVA l'année prochaine ;

Prix réel de la voiture : 7 500 €.

Auquel il est encore possible de déduire le prix de vente du Kangoo actuellement utilisé.

Des frais seront à prévoir, notamment la pose d'une prise renforcée et sécurisée (coût 100 €) et le renouvellement de la batterie après quelques années.

Cependant, sur nos routes, le coût d'un trajet de 100 km est estimé à 2,40 € et le véhicule demande moins d'entretien qu'une voiture à combustion.

Jean Louis FERRIE fait remarquer que ce type d'équipement est surtout une question d'éthique, le problème du recyclage de la batterie ne se posera que plus tard.

L'installation d'une borne pour la recharge des voitures électriques est évoquée.

Le coût de cette installation serait de 1 500 € financé à 80% par diverses aides, dont celle du SYDEEL. En outre il faut payer un abonnement annuel.

Jean Charles ALIOUI souligne que ces bornes ne sont pas uniquement destinées aux particuliers mais servent aussi aux voitures de passage, comme relais de recharge.

Certains touristes pourraient choisir de faire étape à Cassagnes après avoir géolocalisé la borne.

Cependant Jean-Marie MAROT ne souhaite pas une installation immédiate, il pense que les aides seront prolongées et qu'il vaut mieux attendre qu'il y ait plus de voitures électriques en circulation.

L'achat du véhicule avant la fin de l'année est voté à l'unanimité des membres.

Réunion publique

Jean-Louis FERRIÉ est d'accord pour prendre la parole sur le sujet de l'école.

Il est évoqué les divers problèmes qui ont émaillé cette année scolaire, notamment du fait de la situation sanitaire, ainsi que les difficultés relationnelles enfants/parents/enseignants.

Marion QUATREPOINT annonce la réouverture de la bibliothèque en septembre et demande l'approbation de chacun pour organiser un pot de l'amitié à cette occasion.

Pascaline CHAIX demande s'il est possible de développer un peu les sujets qui n'ont pas été abordés au préalable et qui seront présentés.

Sylvie CRABIER souligne qu'il est préférable que les membres du conseil soient au courant avant les habitants.

-Fibre : pas de vraies nouvelles ;

-Prévision voie cyclable : un maillage des voies en double circulation sera mis en place par PMM ;

-Aménagement gravas : comme le terrain actuel est saturé Richard CRABIER est missionné pour la recherche d'un nouvel emplacement. Un terrain communal en contrebas de l'actuel pourrait être envisagé ;

Jean Charles ALIOUI alerte sur le fait que ce terrain est situé dans le bassin versant du lac, dans lequel la commune puise son eau de consommation et préconise un nouvel emplacement ;

Jean-Louis FERRIÉ propose de mettre une grosse benne à disposition, une bonne idée à réfléchir.

Pascaline CHAIX demande s'il est pertinent de rajouter le compostage à la thématique déchet.

Une discussion s'élève sur les contraintes liées à sa mise en place.

La mairie propose des composteurs individuels depuis plusieurs mandats, mais cette proposition n'a pas été réitérée au cours du mandat actuel.

Jean Charles ALIOUI se propose pour en parler à la réunion publique.

-Démutualisation : PMM avait proposé de mutualiser un certain nombre de services entre les différentes communes de la Communauté Urbaine (CU) mais cela a été refusé au vote.

-Financement département : des subventions ont été versées par le département, notamment pour la culture.

Richard CRABIER, à la demande de Pascaline CHAIX et de Sylvie CRABIER, développe le point des jardins familiaux au Régatieu. Il propose de faire un nouveau rappel car une seule personne a posé sa candidature.

Jean Marie MAROT donne l'exemple de Saint Arnac (lieudit La Minoterie), simple terrain clôturé divisé en 5 parcelles.

-Captage d'eau : en septembre le drain actuel sera fermé et il nous faudra un autre approvisionnement (financé par des aides). En attendant il y aura un captage au niveau du barrage avec renforcement de la filtration.

Pascaline CHAIX propose de donner la parole aux associations du village. Jean Marie MAROT trouve que c'est une bonne occasion de leur permettre de s'exprimer, à la fin de la réunion publique.

Convention tractopelle

Le tractopelle de la déchèterie de Latour rencontrant des problèmes techniques, la commune de Cassagnes est sollicitée pour la location du sien. Jean Marie MAROT fait lecture de la convention.

Cette possibilité de location est votée à l'unanimité des membres.

Renouvellement CU

Le contrat de Ludovic Muixi sera reconduit pour 6 mois.

Accepté à l'unanimité des membres.

Réunion avec les jeunes (le 13 juillet prochain) :

Sylvie CRABIER détaille le contenu de la réunion que la commission jeunesse souhaite proposer. Il s'agit de connaître leurs attentes et de leur présenter les activités de l'été. La raquette de Ping Pong leur sera distribuée à cette occasion.

Pascaline CHAIX précise qu'il était convenu que cette réunion se tienne en deux temps.

Plantations 2021

La pépinière départementale a envoyé la liste des plants disponibles.

Albert DELONCA donne son ressenti sur les plantations de la cave. Il trouve que les plantes poussent mal et que les broussailles prolifèrent.

Jean Marie MAROT n'a pas la même opinion, les arbres poussent doucement mais tout va bien, l'arrosage marche bien et il ne veut pas mettre la terre à nu. Il ne souhaite pas de tonte tant que l'herbe est verte.

Fêtes du 14 juillet, des 11 et 12 août

Pascaline CHAIX informe le conseil que le 24 juillet une animation « Summerbus » sera mise en place, avec buvette et tapas préparés par Marylise MUZEAU.

-14 juillet : défilé suivi du discours du maire. Un apéritif préparé par Marylise MUZEAU sera proposé à cette occasion.

-11 août après-midi : rallye « Le secret de la prophétie » (un budget est à prévoir pour la logistique et l'achat des lots) et jeux pour les plus petits proposés par l'association MAM de Montner, sollicitée par Pascaline CHAIX. Le soir, repas tiré du sac (apéritif, vin du repas et pain offert par la mairie) et concert (financé par l'association « Cassagnes d'hier et aujourd'hui »)

-12 août : à 11h30 fanfare de Latour « la Fanfarniente », en fin d'après-midi animation de l'apéritif (payant) par l'orchestre « California » et repas du soir par le traiteur « La table de Cana » (25 € le repas), à 22h début du concert de l'orchestre « California ».

Questions diverses

-Jean Marie MAROT rappelle qu'il faut accrocher les drapeaux français sur la place des chênes pour le 14 juillet.

-Pascaline CHAIX demande s'il est possible que Jean Marie MAROT fasse systématiquement, en conseil municipal, un petit point sur le travail effectué par les employés municipaux.

-Préparation de la salle pour la réunion publique :

La salle est prête, il manque juste une table, prévoir d'amener tout le nécessaire pour l'apéritif.

Philippe Hurtebize se chargera de la sono.

Date du prochain Conseil :

Le Conseil municipal se réunira le lundi 6 septembre 2021 à 20h.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée les jours, mois et an susdit à vingt-deux heures trente minutes.